



Planning cours de danse 2026/2027

(sous réserve de modifications, au 22.04.2026)

Conditions d'admission : âge minimum révolu, test d'aptitude ou autorisation médicale

Danse classique

Division inférieure – 1e Cycle

Inférieur 1 (Condition d'admission : âge minimum de 7 ans révolus avant le 1e septembre)

2 cours de 60 minutes par semaine

Lundi 16.30-17.30 et vendredi 16.30-17.30 (Mme Galina loussim, Salle 105 Lonkaulemännchen)

ou

Mardi 15.00-16.00 et jeudi 15.00-16.00 (Mme Magali Saint-Michel, Salle 106 Greechen)

ou

Mardi 13.30-14.30 et jeudi 13.30-14.30 (Mme Sissy Mondloch Salle 105 Lonkaulemännchen)

Inférieur 2

2 cours de 60 minutes par semaine

Lundi 17.30-18.30 et vendredi 17.30-18.30 (Mme Galina loussim, Salle 105 Lonkaulemännchen)

ou

Mardi 14.00-15.00 et jeudi 14.00-15.00 (Mme Magali Saint-Michel, Salle 106 Greechen)

Inférieur 3 (Diplôme du 1^e Cycle)

2 cours de 60 minutes par semaine

Mardi 16.30-17.30 et jeudi 16.30-17.30 (Mme Maïté Margue, Salle 105 Lonkaulemännchen)

Division inférieure – 2e Cycle

Inférieur 4

2 cours de 75 minutes par semaine

Lundi 17.30-18.45 et vendredi 17.30-18.45 (Mme Sissy Mondloch, Salle 106 Greechen)

Inférieur 5

2 cours de 75 minutes par semaine

Lundi 18.30-19.45 et vendredi 18.30-19.45 (Mme Galina loussim, Salle 106 Greechen)

Inférieur 6 (et 6.1) (Diplôme du 2^e Cycle)

2 cours de 90 minutes par semaine

Lundi 18.45-20.15 et vendredi 18.45-20.15 (Mme Sissy Mondloch, Salle 105 Lonkaulemännchen)

Division moyenne - 3^{ème} Cycle

Moyen 1, Moyen 2, Moyen 3

2 cours de 90 minutes par semaine

Mardi 19.00-20.30 et jeudi 19.00-20.30 (Mme Maité Margue, Salle 105 Lonkaulemännchen)

Danse contemporaine

Division inférieure – 1^e Cycle

Inférieur 1 (âge minimum de 9 ans révolus avant le 1^{er} septembre)

1 cours de 90 minutes par semaine

Mercredi 17.30-19.00 (Mme Magali Saint-Michel, Salle 106 Greechen)

Inférieur 2

2 cours de 60 minutes par semaine

Lundi 16.30-17.30 et vendredi 16.30-17.30 (Mme Sissy Mondloch, Salle 106 Greechen)

Inférieur 3 (Diplôme du 1^e Cycle)

2 cours de 75 minutes par semaine

Mardi 14.30-15.45 et jeudi 14.30-15.45 (Mme Sissy Mondloch, Salle 105 Lonkaulemännchen)

Division inférieure – 2^e Cycle

Inférieur 4

2 cours de 90 minutes par semaine

Mardi 17.30-19.00 et jeudi 17.30-19.00 (Mme Maité Margue, Salle 105 Lonkaulemännchen)

Inférieur 5

2 cours de 90 minutes par semaine

Mardi 16.00-17.30 et jeudi 16.00-17.30 (Mme Magali Saint-Michel, Salle 106 Greechen)

Division moyenne – 3^e Cycle

Moyen 1, Moyen 2, Moyen 3

2 cours de 90 minutes par semaine

Mardi 17.30-19.00 et jeudi 17.30-19.00 (Mme Magali Saint-Michel, Salle 106 Greechen)

Danse jazz pour adultes

Degré Inférieur Adultes 1, 2, 3 et 4

1 cours de 60 minutes par semaine

Jeudi 08.30-09.30 (Mme Maïté Margue, Salle 105 Lonkaulemännchen)

ou

Mercredi 18.30-19.30 (Mme Maïté Margue, Salle 105 Lonkaulemännchen)

Formation musicale pour danseurs

La formation musicale est aussi un cours obligatoire pour les élèves en danse.

Condition d'accès : Formation musicale 2 (avant la réforme de 2026) accomplie.

Les élèves de danse ont le choix entre la formation musicale traditionnelle jusqu'à la formation musicale 4 incluse, ou bien de suivre 1-3 années de formation musicale traditionnelle (FM 1 – FM3) et puis suivre le cours de formation musicale pour danseurs 2.

Le cours de formation musicale pour danseurs 2 est fortement conseillé à tous les danseurs, aussi ceux ayant accompli la formation musicale FM4 traditionnelle.

Grevenmacher (Centre culturel)

Mercredi 19.00-20.00 (Mme Magali Saint-Michel, Salle 106 Greechen)

Chorégraphie et kinésiologie

Cours obligatoire pour les élèves inscrits en division moyenne (3^e cycle de danse classique ou de danse contemporaine)

Moyen 1, Moyen 2

1 cours de 60 minutes par semaine

Mercredi 17.30-18.30 (Mme Maïté Margue, Salle 105 Lonkaulemännchen)